



Le rôle de l'AMO dans la gestion d'un chantier en site occupé

La réalisation de travaux en site occupé constitue un exercice particulièrement délicat. Contrairement à un chantier « classique », les activités du bâtiment se poursuivent en effet pendant les travaux. C'est-à-dire que les usagers, salariés, clients ou habitants continuent d'évoluer dans les espaces, avec des exigences fortes en matière de sécurité, de confort, de continuité d'exploitation et d'image.

Dans ce contexte contraint, le rôle de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) est déterminant. Véritable garant, il accompagne le maître d'ouvrage dès les premières réflexions et tout au long du projet afin d'anticiper les risques, de structurer la démarche et de sécuriser la réalisation. On vous en dit plus.

Anticiper dès la phase de programmation

L'intervention de l'AMO prend tout son sens dès la phase de **programmation**. En site occupé, il ne s'agit pas seulement de définir un programme technique. En effet, il s'agit également d'intégrer les usages existants, les flux, les contraintes d'exploitation et les **impératifs de continuité d'activité**. L'AMO aide le maître d'ouvrage à analyser finement le fonctionnement du site :

- Horaires d'occupation,
- Zones sensibles,
- Contraintes réglementaires,
- Respect du code du travail,
- Exigences en matière de sécurité incendie ou d'accessibilité,
- Niveaux de nuisance acceptables (bruit, poussières, vibrations).

À partir de ce diagnostic, l'AMO contribue à formaliser une faisabilité puis un programme réaliste, qui anticipe les problématiques spécifiques. Il peut s'agir de :

- Phasage des travaux,
- Maintien d'accès sécurisés,
- Besoins en relogement temporaire et coûts associés,
- Articulation entre travaux et exploitation.

Cette phase amont est essentielle pour éviter les décisions tardives, souvent coûteuses et sources de tensions.

Intégrer les opérations à tiroir comme levier d'optimisation

Dans de nombreux projets en site occupé, l'AMO est également force de proposition sur la mise en place d'« *opérations à tiroir* ». Ce principe consiste à **créer ou identifier des espaces tampons temporaires**. Ceux-ci permettent de déplacer des activités, des équipes ou des fonctions afin de libérer progressivement des zones à rénover.

L'AMO accompagne le maître d'ouvrage dans **l'analyse des surfaces disponibles, l'évaluation des impacts fonctionnels et la construction de scénarios de déménagements successifs**. Il veille à la cohérence globale du dispositif, à la compatibilité des locaux transitoires avec les besoins des occupants et à l'optimisation des coûts (travaux provisoires, aménagements, logistique).

En structurant ces opérations à tiroir dès la programmation et en les affinant en conception, l'AMO contribue à sécuriser le phasage, à réduire les interruptions d'activité et à raccourcir la durée globale du chantier, tout en maintenant des conditions d'exploitation convenables pour les usagers.

Sécuriser la conception et préparer le chantier

En phase de conception, l'AMO veille à ce que les équipes de maîtrise d'œuvre intègrent concrètement les contraintes du site occupé. Il s'assure que les scénarios de phasage soient réalisables, compréhensibles et compatibles avec l'activité maintenue. Il accompagne le maître d'ouvrage dans l'arbitrage entre différentes options techniques, en évaluant non seulement leurs coûts et délais, mais aussi leurs impacts sur les usagers.

L'AMO joue également un rôle clé dans la **préparation opérationnelle du chantier** :

- Définition des protocoles de sécurité,
- Organisation des circulations,
- Modalités de protection des zones occupées,
- Plan de communication interne et externe.

Avec l'appui du **coordonnateur SPS** et de l'**OPC**, il contribue à la rédaction de pièces contractuelles claires, imposant aux entreprises des obligations précises en matière de propreté, de nuisances, de coactivité et de respect des occupants.

Cette anticipation permet de poser un cadre partagé et de limiter les aléas lors du démarrage des travaux.

Accompagner et coordonner pendant la phase chantier



Une fois le chantier lancé, l'AMO assure une présence active aux côtés du maître d'ouvrage. Il facilite le **dialogue entre les différents acteurs** : exploitants, occupants, maîtrise d'œuvre, SPS, entreprises. Il veille à la bonne application des engagements pris, alerte en cas de dérive et propose des solutions adaptées lorsque des imprévus surviennent.

L'AMO contribue au suivi du phasage, à l'adaptation du planning et à la gestion des interfaces entre zones en travaux et zones occupées. Il peut également accompagner la mise en œuvre d'outils de communication (réunions d'information, supports pédagogiques, signalétique temporaire) afin de maintenir l'adhésion des usagers et de limiter l'impact du chantier sur leur quotidien. En ce sens, son rôle dépasse la seule technique pour intégrer pleinement les dimensions humaines et organisationnelles du projet.

Un levier de sécurisation et de performance

Faire appel à un AMO pour un chantier en site occupé, c'est donc se doter d'un partenaire capable de **prendre de la hauteur, d'anticiper les risques et de fluidifier les relations entre tous les acteurs**. Grâce à son accompagnement, le maître d'ouvrage peut **sécuriser ses décisions, mieux maîtriser les coûts et les délais**, et surtout **garantir la continuité d'exploitation dans des conditions acceptables et sécurées**.

Dans un contexte où les projets de rénovation et de transformation de sites existants sont de plus en plus nombreux, un AMO comme Florès apparaît ainsi comme un levier essentiel de réussite et de sérénité.

A.W.

